

LES ÉLÉMENTS



L'AUTEL : les colonnes de la table et les chandeliers viennent d'un dais de procession de la ville de Troyes (XVII^e s).

LE TABERNACLE : la « Croix du Cheminet », le plus ancien calvaire de l'île, a servi de modèle.

LA PIETÀ : terre glaise d'un atelier florentin, (fin du XVI^e s.), offerte par la marquise de Chauvelin, une descendante d'Henri de La Rochejacquelein.

CHEMIN DE CROIX : signé du sculpteur P. Jacques, Bruxelles, 1930.



OSSUAIRE : ossements trouvés dans les fondations de la chapelle.

DANS LES BOIS

La gravure représente une messe clandestine en Vendée, l'année des massacres de Noirmoutier (1794).



Le tableau représente la dernière messe au front de l'abbé RAIMOND, le 24 septembre 1915 à la Ville-sur-Tourbe avant la bataille de la Marne.



LA CROIX DU MAGNIFICAT

Après l'épuration de janvier 1794, l'île perd jusqu'à son nom en devenant « l'île de la Montagne », en référence au parti de la Convention dit « des Montagnards », initiateur de la Terreur.

Le dernier massacre est perpétré le 3 août 1794 à la Clère, au nord de l'île. Au chant du *Magnificat*, 22 personnes, dont 13 femmes, sont fusillées et leurs corps jetés dans une fosse. Cette croix fait mémoire de leur martyre.



Note : Robespierre, le principal chef de la Terreur, avait été exécuté quelques jours auparavant, le 28 juillet.

Chapelle



édition 2020

CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ



2 rue du Cheminet 85330 Noirmoutier-en-l'île
www.saint-philbert-en-noirmoutier.fr/
02 51 39 04 05 / noirmoutier@diocese85.org

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE

La chapelle Notre-Dame de Pitié (dite « chapelle des martyrs ») fut érigée en ce lieu par l'abbé Joseph RAIMOND (1885-1969) et consacrée en août 1950.



Joseph RAIMOND naît à Noirmoutier le 18 mars 1885. Ordonné prêtre en 1912, rappelé à la mobilisation en août 1914 (régiment d'infanterie 293), il dit sa dernière messe au front le 24 septembre 1915 à la Ville-sur-Tourbe (Marne). Il est gravement blessé le 26 septembre, à la suite de l'assaut meurtrier du 25.

Promu lieutenant de réserve, il est décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre. Il devient aumônier de la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur puis se retire à Noirmoutier à la fin des années 40.

Cette chapelle commémore le souvenir des Vendéens exécutés ici-même et sur l'île de Noirmoutier par les armées de la Convention républicaine dans la période qui va de janvier à août 1794, au plus fort de la Terreur.

La grande croix de granit, dite « Croix du massacre », qui domine l'allée menant à la chapelle a été érigée le 7 septembre 1902 par l'abbé Léon JAUD, curé de la paroisse Saint-Philbert.

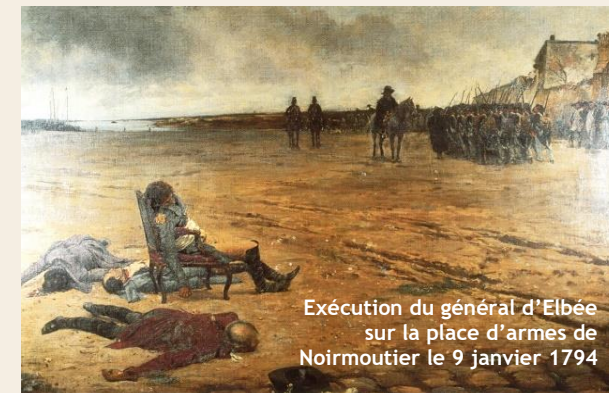


Au cours de l'année 1793, l'île change plusieurs fois de main. Le 12 octobre, le général vendéen Charrette la reconquiert en passant par le Gois. Plus tard, un autre général vendéen, d'Elbée, grièvement blessé à la bataille de Cholet du 17 octobre, rejoint la garnison de Noirmoutier.

Le 3 janvier 1794, l'assaut républicain est donné par les généraux Haxo et Jordy à la tête de 5000 hommes qui, d'emblée, font un carnage à Barbâtre. L'officier républicain Piet témoignera : « ...des réactions sanglantes déshonorèrent la République. Tous les hommes de Barbâtre furent indistinctement mis à mort : 1 500 victimes et 81 maisons rasées. »

Ce même jour, deux colonnes républicaines arrivent à Noirmoutier. Le général Haxo promet la vie sauve aux Vendéens s'ils déposent les armes. Ils se rendent mais, trahissant l'accord et malgré Haxo, les représentants de la Convention décident de les exécuter. Environ 1800 personnes sont entassées dans l'église St Philbert.

À partir du 6 janvier, les prisonniers sont dirigés par groupe de 60 vers les contrebas de Banzeau. Ils y sont dépouillés et exécutés ici-



Exécution du général d'Elbée sur la place d'armes de Noirmoutier le 9 janvier 1794

même, au lieu-dit « la vache » qui était alors un dépotoir d'ordures recouvert au gré des marées.

Si certains cadavres sont emportés par la mer, d'autres restent. L'odeur est pestilentielle. Le 16 janvier, des fossoyeurs sont chargés de les évacuer et de les enfouir dans les dunes de la Clère, là où se dresse aujourd'hui la « Croix du Magnificat ».

Au total, presque 3000 personnes ont été massacrées sur l'île durant cette courte période. 600 sont mortes à la suite des conditions de détention.

Ce lieu témoigne de l'esprit héroïque des Vendéens restés fidèles à leurs convictions, leurs valeurs et leur foi. Nous en faisons mémoire pour le respect et la défense de la liberté religieuse.

